



## Présentation du Foyer Social Educatif

publié le 28/12/2015

---

### Descriptif :

Association type loi de 1901, ayant son siège dans l'établissement, le FSE fait l'objet d'une déclaration en préfecture et d'une publication au J.O. Le bureau est représenté par des adultes et des élèves de l'établissement

---

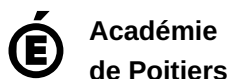
L'animation est une dimension importante dans la vie d'un établissement scolaire. La création d'un foyer social éducatif permet la mise en oeuvre d'activités diverses où les élèves peuvent gagner en autonomie et en responsabilité. Il n'existe pas de local à disposition des élèves portant officiellement le nom de "foyer". Toutefois des salles sont mises à disposition des élèves entre 13h et 14h en fonction des différents clubs créés.

Ces clubs sont l'oeuvre même des élèves, sous la responsabilité de deux élèves désignés en début d'année. Après examen de leurs demandes, du matériel spécifique a été acheté.

A ce jour, nous comptons 6 clubs :

- ▶ Le Club Origami le lundi de 12h45 à 13h45
- ▶ Le Club Tarot le mardi de 12h45 à 13h45. Nous avons la chance de recevoir bénévolement M. qui accompagne les jeunes.
- ▶ Le Club Fimo le jeudi de 12h45 à 13h45
- ▶ Le Club Magie le jeudi de 12h45 à 13h45
- ▶ Le Club Dessin le vendredi de 12h45 à 13h45
- ▶ Le Club Livre le vendredi de 12h45 à 13h45.

Véritable lieu d'autonomie, à destination des élèves, les jeunes y gèrent leurs loisirs. Le Foyer est à la fois un centre d'apprentissage de la responsabilité et un espace de créativité.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.